

Chers camarades producteurs laitiers, chers sympathisants,

Aux Pays-Bas, les éleveurs continuent à construire des étables qui devraient accueillir des vaches après 2015. Quand ces étables encore vides seront mises en service, ce sont actuellement trois milliards de litres de lait qui pourront être traités en plus (en partant d'un volume de 8000 kg de lait par vache). Un rapport réalisé à la demande de la Rabobank met nettement en évidence cette surcapacité en places.

Lors de la conférence de presse, au cours de laquelle a été présenté ce rapport qui traite en premier lieu des profits réalisés par les différents acteurs de la chaîne alimentaire, il a été beaucoup question de la situation difficile des producteurs laitiers et des voix se sont élevées pour dire l'urgence qu'il y avait à agir. Très prometteuses étaient les déclarations telles que « Les producteurs sont de nouveau en mauvaise posture », « Les revenus restent nuls », « La situation des producteurs ne s'est pas améliorée », « Cela ne peut pas continuer ainsi », « Le secteur primaire arrive à ses limites » et particulièrement « Nous devrions ensemble relever les rendements des fonds propres de nouveau à 17 % » (source : Zuivelzicht).

Dans ses relations publiques, la Rabobank rappelle sans cesse qu'elle est une coopérative qui a été fondée par des producteurs agricoles. Mais elle dit clairement que de son avis, il ne serait pas souhaitable que les coopératives de l'industrie laitière partagent avec leurs membres / propriétaires une partie des pourcentages de fonds propres requis. « Cela pourrait nuire à la progression des laiteries coopératives » expliquait à ce sujet Monsieur Thus, directeur du secteur Laiterie de la Rabobank. Au lieu de cela: « Apporter un soutien au producteur pour qu'il progresse et fasse partie des 20 % meilleurs ». Il y a en effet des producteurs qui obtiennent un rendement des fonds propres. Le rapport LEI établit par ailleurs le niveau de rendement des fonds propres pour les 20 % meilleurs: 1,9 %. Juste une autre augmentation de l'efficacité ne sera donc pas suffisante pour faire accroître les revenus des producteurs de lait à un niveau comparable au reste de la société.

Nous avons besoin d'une régulation des volumes juste avec des prix équitables pour que beaucoup de producteurs aient un future et puissent produire du bon lait de manière durable. Pour atteindre cet objectif nous devons nous, les producteurs de lait européens, nous battre au sein de l'EMB et aussi en commun avec d'autres groupes de la société.

Sieta van Keimpema, vice-présidente de l'EMB, présidente du Dutch Dairy Board

Bulletin Octobre 2011

- Le Conseil européen s'obstine à souffler un vent contraire
- Cinq États membres de l'UE ont dépassé leurs quotas en 2010 /2011
- Interview avec le producteur laitier danois Flemming Jørgensen
- La problématique de la contractualisation du Ministre français de l'agriculture
- Un bas niveau des prix du lait en Galicie
- L'ARC appelle les citoyens européens à jouer leur rôle
- Réforme de la PAC

Bulletin en format pdf

[Téléchargez pdf ici](#)

Contact

European Milk Board

Bahnhofstr. 31
D-59065 Hamm

Tel: 0049/2381/4360495
Fax: 0049/2381/4361153

E-Mail:
office@europeanmilkboard.org
Website:
<http://www.europeanmilkboard.org>

Contact

EMB - European Milk Board asbl

Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935
Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org

Le Conseil européen s'obstine à souffler un vent contraire

Même si de nombreuses contrées de l'UE ont ces dernières semaines connu un octobre ensoleillé et des températures douces, il n'en est pas le cas pour la politique laitière européenne. Le vent vigoureux qui souffle ici, en particulier en provenance du Conseil européen, ébranle fortement les petits progrès obtenus avant l'été au sein du Parlement. Dans les négociations « Trilogue » portant sur la réforme du marché laitier, le Conseil européen s'obstine à s'opposer à des mesures majeures comme la mise en place d'une agence de régulation et l'obligation à l'échelle européenne pour les laiteries de s'engager dans des contrats. Tous les efforts entrepris jusqu'ici par les producteurs laitiers en faveur de l'instauration d'une régulation intelligente des volumes risquent-ils à présent d'être d'un seul coup balayés ?

[Weiter lesen...](#)

Cinq États membres de l'UE ont dépassé leurs quotas en 2010 /2011

Au Danemark, au Luxembourg, en Autriche, à Chypre et aux Pays-Bas, il a été produit dans la campagne laitière 2010/11 un excédent de presque 0,2 millions de tonnes de lait. Les éleveurs concernés ont donc à s'acquitter d'un prélèvement supplémentaire de 55,57 millions d'euros. La livraison totale de lait s'élevait à 137,98 millions de tonnes, ce qui représente une sous-réalisation des quotas européens de six pour cent. Dans 14 États de l'UE, les quotas ont été exploités à un maximum de 90 pour cent. Dans les faits, il s'effectue déjà avant la suppression des quotas un transfert des quantités de lait au sein de l'Europe. Tandis que la production laitière continue à augmenter dans les pays à haute concentration laitière, elle est par contre à la baisse dans les régions qui connaissent de difficiles conditions de production. L'UE a jusqu'à présent manqué de prévoir des mesures de sécurité permettant de préserver une production laitière sur tout son territoire et par là même une

plus-value.

[Weiter lesen...](#)

Interview avec le producteur laitier danois Flemming Jørgensen

S. Korspeter : Monsieur Jørgensen, certaines banques dans votre pays connaissent de grandes difficultés et les prix des terrains ont perdu plus de la moitié de leur valeur au Danemark... Quel en est l'impact pour vous ?

Flemming Jørgensen : Les exploitations danoises comptent un total de 50 milliards d'euros de dettes réparties sur environ 10 000 à 12 000 fermes. Il existe donc un lien assez étroit entre les exploitations agricoles danoises et les banques. Les banques ne prêtent presque plus d'argent. Les sûretés sous forme de terrains ont énormément perdu en valeur. Lorsque j'ai acheté les exploitations voisines en 2006, 2007 et 2008, j'ai dû payer 40 000 euros par hectare. La valeur d'un hectare ne dépasse même pas 20 000 euros à présent. Mais dans la vie de tous les jours, je ne pense pas souvent à cette perte de valeur. La ferme compte beaucoup pour moi. C'est pourquoi j'essaie de bien m'occuper de mes animaux, d'obtenir un lait de qualité qui me soit payé un meilleur prix. Et de bonnes récoltes aussi sont importantes.

[Weiter lesen...](#)

La problématique de la contractualisation du Ministre français de l'agriculture

Au printemps 2010, le gouvernement français a adopté une nouvelle loi portant sur le marché agricole, la dite LMA (Loi de Modernisation Agricole). Cette loi obligeait les laiteries privées à soumettre un contrat à leurs producteurs au plus tard au 31 mars 2011. Les laiteries ont profité de cette nouvelle obligation de contractualisation pour renforcer leur position de force face aux éleveurs. Le producteur se voit lié plus fortement à sa laiterie par de nouvelles clauses les plus diverses. Ce qui explique le faible nombre de producteurs laitiers à avoir jusqu'ici signé un tel contrat (à peine 5 % des producteurs laitiers français). Au printemps 2011, APLI a avec l'OPL (Organisation des Producteurs de Lait) et la Confédération Paysanne créé la fédération FRANCE MILK BOARD. Il s'agit d'une organisation fédérant tous les producteurs de lait quelle que soit leur laiterie, coopérative ou privée, ou leur appartenance syndicale. Elle a pour vocation d'être l'organisation des éleveurs de la future agence de régulation française « Office de lait ». L'objectif est d'encourager le plus grand nombre de producteurs laitiers possible à accorder à la France Milk Board le mandat de négociier avec leur laiterie pour ainsi construire peu à peu une organisation économique de producteurs

laitiers qui fasse véritablement contrepoids aux transformateurs.

[Weiter lesen...](#)

Un bas niveau des prix du lait en Galicie

La majorité des producteurs laitiers de Galicie n'en peuvent plus, rapporte la chaîne Antena3. "Près de 90% des revenus sont dépensés pour régler les factures » explique José Antonio, membre du « Gremio de ganadería ». La rentabilité des exploitations est, ajoute-t-il, faible ou nulle. « Le prix du lait reste bas, mais les céréales sont de plus en plus chères, tout comme le carburant ; un veau se vend à un prix tellement bas qu'il en est fait quasiment cadeau » ajoute José Antonio. Le prix du lait est de 30 centimes d'euros le litre, c'est exactement le prix d'un kilo de fourrage. Les prix du lait en Galicie sont en ce moment les plus bas d'Espagne, est-il ajouté pour finir.

[Weiter lesen...](#)

L'ARC appelle les citoyens européens à jouer leur rôle

Le groupe restreint de l'ARC 2020 (convention agricole et rurale) s'est réuni à Bruxelles les 6 et 7 octobre afin de débattre de la Politique agricole commune (PAC). L'EMB a assisté à cette rencontre. Dans un communiqué de presse publié à l'issue de la rencontre, l'ARC 2020 a lancé un appel aux citoyens européens les incitant à continuer la lutte pour une PAC véritablement durable et qui garantit une juste utilisation des fonds, des revenus équitables ainsi que

la création de zones rurales économiquement viables.

[Weiter lesen...](#)

Reforme de la PAC

European Milk Board
Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Ici vous trouvez les propositions législatives de la Commission européenne pour la réforme der Politique Agricole

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org http://www.europeanmilkboard.org/cap-post-2013/index_fr.html

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-octobre-2011.html>